



## **4<sup>ème</sup> Course de Noël** **LIONS Club Saint Paul lès Dax**

### **REGLEMENT DE LA COURSE**

**Dimanche 15 décembre 2019**  
**Lac de Christus – St Paul lès Dax**

La **Course de Noël** est une manifestation sportive caritative organisée, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, par le **LIONS Club de Saint Paul lès Dax**.

Cette manifestation se déroule le **Dimanche 15 décembre 2019 au Lac de Christus à Saint Paul lès Dax**.

Elle est composée de **3 parcours différents** (cf. plans infra) avec **tarification distincte, ne donnant lieu ni à chronométrage ni à classement** :

- **Course 10 km > 10 € - Départ 10h30**
- **Marche / Course 5 km > 5 € - Départ 10h30**
- **Course Enfants 2 km > 2 € - Départ 11h30**

L'intégralité des bénéfices est reversée au bénéfice de l'association landaise Dyspraxie France Dys Landes (DFD40), qui vient en aide aux enfants atteints de dysfonctionnements d'une ou plusieurs zones du cerveau entraînant des troubles de l'apprentissage.

#### **1. Inscriptions**

L'inscription d'un participant est valable uniquement si toutes les conditions sont remplies : bulletin d'inscription renseigné, frais d'inscription payés.

L'inscription des personnes mineures présuppose l'accord de leur responsable légal.

Tout participant s'engage à respecter ce règlement.

Les inscriptions se font soit :

- par le lien URL associé à l'évènement 4<sup>ème</sup> Course de Noël sur la page Facebook du LIONS Club de Saint Paul lès Dax : <https://www.facebook.com/lionsclubspld/>
- par le lien URL associé à l'évènement 4<sup>ème</sup> Course de Noël sur le site PB Organisation : <http://www.pb-organisation.com>
- sur place le dimanche 15 décembre 2019 de 9h30 à 10h15 à la Grange du Lac de Christus

#### **2. Certificat médical**

La 4<sup>ème</sup> Course de Noël ne donnant lieu, pour aucun de ses 3 parcours, ni à chronométrage, ni à classement, il n'est pas obligatoire de fournir un certificat médical.

#### **3. Remise des dossards**

Les dossards sont à retirer sur place le dimanche 15 décembre 2019 de 9h30 à 10h15 à la Grange du Lac de Christus



## **4<sup>ème</sup> Course de Noël** **LIONS Club Saint Paul lès Dax**

### **REGLEMENT DE LA COURSE**

**Dimanche 15 décembre 2019**  
**Lac de Christus – St Paul lès Dax**

#### **4. Assurances**

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'Allianz – Gras Savoye.  
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.  
Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.  
L'organisation décline toute responsabilité en cas d'éventuel accident, si l'athlète n'a pas respecté les règles d'inscription et de circulation.

#### **5. Parking**

L'ensemble des parkings de la commune est mis à disposition des participants, afin de ne pas encombrer les rues de la commune et faciliter l'accueil des coureurs et spectateurs.  
Les organisateurs déclinent cependant toute responsabilité en cas d'incidents (vols, accidents...) survenant sur ces parkings.

#### **6. Ravitaillement**

Un poste de ravitaillement est situé sur le parcours du 10 km, un autre à l'arrivée de chaque course.

#### **7. Règles du coureur**

Les participants doivent avoir un comportement sportif et citoyen, dans le respect des autres participants, des organisateurs et du site où se déroule la Course.  
Les participants doivent impérativement suivre le parcours balisé et se conformer strictement au Code de la route.  
Pour des raisons de sécurité, sur l'ensemble du circuit, les suiveurs (à vélo, cyclo, rollers...), sont interdits. Seuls ceux de l'organisation sont autorisés.  
Il est interdit de jeter des tracts, des prospectus, des ordures... sur la voie publique. Respectons notre environnement.

#### **8. Service Médical / Sécurité**

L'organisation disposera d'une assistance médicale, sur le parcours et à l'arrivée.  
Des suiveurs fermeront le parcours derrière les derniers coureurs.  
Des signaleurs seront disposés régulièrement sur le parcours, en liaison avec un responsable sécurité.



## **4<sup>ème</sup> Course de Noël** **LIONS Club Saint Paul lès Dax**

### **REGLEMENT DE LA COURSE**

**Dimanche 15 décembre 2019**  
**Lac de Christus – St Paul lès Dax**

#### **9. Annulation**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance indépendante de la volonté des organisateurs, ceux-ci se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants ne puissent prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement. L'annulation de sa participation et/ou la non-participation à la 4<sup>ème</sup> Course de Noël par le participant, pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

#### **10. Droits d'image**

Les participants autorisent les organisateurs, ainsi que leurs ayant droits (partenaires et médias), à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports, y compris promotionnels et/ou publicitaires.

#### **11. Litiges**

Tout litige éventuel sera tranché, à l'amiable, par les organisateurs et les parties concernées.

*Le 9 octobre 2019*  
*Nathalie HAZERA*  
*Présidente LIONS CLUB Saint Paul lès Dax*